

Quelques notes inédites de Stendhal sur deux éditions de Montesquieu

par Berry Combarlat

Dans le journal « Le Correspondant » du 25 septembre 1909, A. Blanchard de Farges publia un article où il présente plusieurs inédits de Stendhal¹. Dans cet article Blanchard de Farges publia les notes marginales de Stendhal sur une édition de Montesquieu, son *Histoire de la peinture en Italie*, l'*Histoire de la maison d'Autriche* de William Coxe, les *Cours de la littérature dramatique* de Schlegel, les *Principes de politique, applicables à tous les gouvernements représentatifs de Constant*, deux éditions du Télémaque et une autre des *Lettres diverses* de Fénelon, les *Fables* de La Fontaine, l'*Hadriens* de Samuel Butler, et les *Oeuvres posthumes* et les *Oeuvres* de Montesquieu. Tous ces volumes appartenaient aujourd'hui à la Bibliothèque Jacques Doucet à Paris. Ils ont été examinés par Henri Martineau qui publia ces marginales dans ses *Mélanges intimes et marginales* (Paris, Le Divan, 1936, 2 volumes). M. Del Lino nous en a donné une nouvelle édition dans le *Journal Littéraire* (Genève, Cercle de Bibliophilie, 1970, 3 volumes).

Il y a quelque temps j'ai eu l'occasion d'examiner les volumes de Montesquieu annotés par Stendhal. Je vous présente les notes inédites qui s'y trouvent. Les deux éditions en question sont: *Oeuvres posthumes* de Montesquieu, Paris, Pléiade, 1798, Bibliothèque Jacques Doucet, Paris, Cote G-VIII-11; *Oeuvres* de Montesquieu, Paris, Didot, 5 volumes, 1803, Bibliothèque Jacques Doucet, Paris, Cote G-VIII-10.

Dans les *Oeuvres posthumes*,

Stendhal a coché le passage suivant dans les *Pensées diverses* ('Portrait de Montesquieu par lui-même'), page 190: 'L'étude a été

pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé'.

Cela est un sentiment qu'on rencontre partout dans l'œuvre de Stendhal.

Il coche un autre passage des *Pensées*, page 220: 'Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on écrit, mais comme il écrit; et c'est souvent en parlant mal qu'il parle bien'.

Il s'agit là du style de Montesquieu et on ne saurait trop souligner l'importance que son style a eu sur celui de Stendhal.

Dans une note au bas d'une lettre de Montesquieu au Chevalier d'Apollon le 27 janvier, 1749, les éditeurs citent quelques apologies et quelques critiques de *L'Esprit des lois*. Stendhal a coché à la plume plusieurs commentaires. Page 240: 'Les principes des lois entraînent dans le plan d'Helvétius, et il les reprend de fort haut. Montesquieu, au contraire, paraît des faits. L'un cherchait une théorie, l'autre avait fait une histoire'. Et à la p. 242: 'Nous ne parlerons pas de la lettre critique d'Helvétius, ni de celle de Saurin, insérées dans les éditions de 1796, auxquelles on n'a pas joint la réponse de Montesquieu, ni de l'esquisse du commentateur de *L'Esprit des lois*, dont le plan pourrait être exécuté d'une manière plus utile. Tel est le précis des critiques qui paraurent sur *L'Esprit des lois*: on trouvera plus de détails à cet égard dans le tome III des *Opuscules* de Féron'.

Faisant référence aux *Observations sur L'Esprit des lois*, ou l'art de lire ce livre, de l'entendre, et de le juger, de M. l'abbé de La Porte, les éditeurs écrivent, page 245: 'Une autre réponse à l'abbé de La Porte est celle de M. Ristau, alors jeune négociant de Bordeaux, et depuis un des directeurs de la compagnie des Indes. Elle fut imprimée dans quelques éditions des *Lettres familières*'.

Stendhal écrit dans la marge en anglais: 'no see'.

Dans les *Oeuvres*,

Les cinq volumes des *Oeuvres* de Montesquieu sont en réalité une édition de *L'Esprit des lois*.

Tome I.

Sur la page de garde: 'Mont. n° 1689, m. 1755 à 66 ans'.

Au même endroit Stendhal écrit: '3 styles: D'Alembert; Montesquieu; Préface de Rousseau 1re; 2e; Lettres de Julie'. Martineau publia cette note mais négligea d'indiquer sa signification. C'est qu'on trouve *L'Éloge de Montesquieu*, de D'Alembert dans cette

¹ Du pas de Stendhal inédit, « Le Correspondant », nouvelle série, 200, pp. 1077-1078.

édition, et Stendhal a fait coller dans ces volumes quelques pages des *Ouvrages de Rousseau, La Nouvelle Héloïse* (Didot, 1816, in-18). Ce sont justement les deux préfaces et les Lettres I à VIII de l'*Héloïse* qui se trouvent dans le premier volume. Ainsi Stendhal pouvait parcourir quelques extraits de trois grands écrivains du dix-huitième siècle. On trouve les Lettres LX à LXV dans le deuxième volume, les Lettres XXVI à XLIII dans le troisième, et les Lettres XLIII à LX dans le quatrième. Avant Stendhal on lui fait intercaler quelques pages blanches à la fin de chaque volume pour y écrire ses commentaires.

Sur le faux-titre: Stendhal indique le prix de ces volumes, ainsi que la date et l'endroit où ils ont été achetés: '6 fr. in Milan) 5 frs 1814' 4 vol(s)ire).

10

Page 3: Stendhal a mis le chiffre (1), dans la marge, à côté de ces mots de D'Alembert: 'Un oncle paternel, ... voulant conserver dans son corps l'esprit d'élevation qu'il avait hérité d'y répandre, laisse ses biens et sa charge à M. de Montesquieu'.

Au bas de la page Stendhal écrit la note correspondante à ce chiffre: 'D'après, des Constitution, à la fin'.

Page 8: D'Alembert parle du fait que le Cardinal Fleury avait rejeté la candidature de Montesquieu à l'Académie française à cause de certains passages des *Lettres persanes*. Stendhal met ces mots entre parenthèses: 'M. de Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvait porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie'.

Stendhal ajoute en marge: 'agrément de la Monarchie'.

Page 18: D'Alembert écrit en parlant de l'Angleterre: 'L'île française qui se glottit tant de ses lois et qui en profita si mal avait été pour lui, dans ce long voyage, ce que l'île de Crète fut autrefois pour Lycourge, une école où il avait su s'instruire sans tout approuver'.

À côté du mot 'profite' Stendhal ajoute dans la marge: 'singulière bêtise'.

Page 20: À côté de ce passage de D'Alembert: 'L'ordre qui se fait apercevoir dans les grandes parties de L'*Esprit des lois* ne règne pas dans les détails...'

Stendhal écrit dans la marge: 'Mais les Français ne seraient pas

les uns-les H'. H. fait certainement référence à la composition de son *Histoire de la peinture en Italie*.

Page 23: D'Alembert affirme: 'Mais ce qui est à la portée de tout le monde dans L'*Esprit des lois*, ce qui doit rendre l'auteur cher à toutes les nations, ce qui servirait même à couvrir des fautes plus grandes que les siennes, c'est l'esprit de citoyen qu'il a donné: l'amour du bien public, le désir de voir les hommes heureux, s'y montrent de toutes parts; et, s'étoit-il que ce mérite si rare et si précieux, il serait digne, par cet endroit seul, d'être la lecture des peuples et des rois'.

Stendhal ajoute en marge: ' $\frac{1}{2}$ faux gentilhomme'.

Page 27: D'Alembert continue: 'M. de Montesquieu, chargé par son adversaire d'imputations atroces, pouvait le rendre odieux sans peine: il fit mieux, il le rendit ridicule'.

Stendhal souligne le mot 'mieux' et ajoute: 'c'est qu'il vit dans la M. et non dans la Rép'. C'est une référence aux attitudes différentes engendrées par les gouvernements monarchiques et républicains, une des théories les plus importantes de Montesquieu.

Sur la page de garde à la fin du volume: 'En 1811 L'Angleterre et l'Irlande 17 millions. Voir le bon Etat de situation de Colquhoun, Bibl. Britan. Avril 1815, page 443'.

Tome II.

Martineau publia la note qu'on trouve sur la couverture du deuxième volume: 'Sans cesse pour le fond il manque de sens. Voir Malibus, A. Smith, Jérémie Bentham, Holovicius. But for the style: antique'. Mais ce qu'on n'a pas remarqué, c'est que Stendhal répète ces mots, cette fois en anglais, sur le faux-titre. C'est une observation importante parce que Stendhal s'est montré un fidèle admirateur du style de Montesquieu.

Sur la page de garde:

Stendhal écrit: '153. exemple de concision, les 7 premières lignes du Chap. XV'. C'est une référence au premier paragraphe du livre XIII, chapitre 15 de L'*Esprit des lois* où on lit: 'Ces grands avantages de la liberté ont fait que l'on a abusé de la liberté même. Parce que le gouvernement modéré a produit d'admirables effets, on a voulu tirer d'excessifs; et méconnaissant la main de la liberté qui faisait ce présent, on s'est adressé à la servitude qui refuse tout'. Stendhal et

son ami Louis Crozet avaient déjà fait l'éloge de ce paragraphe dans leur étude du style de Montesquieu rédigée entre le 24 et le 30 juin, 1812⁵.

Page 123: Stendhal écrit le mot 'excellent' à côté du passage suivant du livre XII, chapitre 18: 'On trouve dans Appien la formule des proscriptions. Vous diriez qu'on n'y a d'autre objet que le bien de la république, tant on y parle de sang-froid, tant on y montre d'avantages, tant les moyens que l'on prend sont préférables à d'autres, tant les riches servent au mieux, tant le bas peuple sera tranquille, tant on craint de mettre en danger la vie des citoyens, tant on veut apaiser les soldats, tant enfin on sera heureux'.

À la même page Stendhal coche un autre passage: 'On voit dans les guerres de Marius et de Sylla jusqu'à quel point les âmes chez les Romains s'étaient peu à peu dépravées. Des choses si funestes firent croire qu'on ne les reverrait plus. Mais avec les triumvirs on voulut être plus cruel et le paraître moins: on est désolé de voir les sophismes qu'employa la cruauté. Tous les 'on' dans ce passage sont soulignés et Stendhal indique en marge qu'on pourrait les remplacer par 'nous'.

Page 160: Stendhal ajoute le mot 'sublime' à côté de ce passage du livre XIII, chapitre 20: 'On vit bien, dans les temps passés, des fortunes scandaleuses; c'était une des calamités des guerres de cinquante ans; mais pour lors ces richesses furent regardées comme ridicules, et nous les admirons'.

À la fin de la table des matières de *La Nouvelle Héloïse* incorporée à ce volume Stendhal écrit: 'Jour de Pâques et 75 heures in Tramenin'.

Tome III.

Page 45: À côté des trois derniers paragraphes du livre XIX, chapitre 27, Stendhal note en marge: 'voir dans Smith et Say comment ceci manque de sens'.

Tome IV.

Page 165: Stendhal coche les deux premiers paragraphes du livre XXVIII, chapitre 22: 'Notre liaison avec les femmes est fondée sur le bonheur attaché au plaisir des sens, sur le charme d'aimer et d'être aimé, et encore sur le désir de leur plaire, parce que ce sont des jugs très éclairés sur une partie des choses qui constituent le mérite personnel.

⁵ *Mélanges de littérature*, Paris, Le Divan, III, pp. 100-102.

Ce désir général de plaire produit la galanterie, qui n'est point l'amour, mais le délicat, mais le perpétuel mensonge de l'amour. Selon les circonstances différentes dans chaque nation et dans chaque siècle, l'amour se porte plus vers une de ces trois choses que vers les deux autres. Or je dis que, dans le temps de nos combats, ce fut l'esprit de galanterie qui dut prendre des forces. Il faut remarquer que Stendhal rappelle ce passage à deux reprises dans son œuvre. La première fois, en mars, 1805, il parle dans son *Journal* de la galanterie⁶. Et il y a certainement une autre réminiscence dans son Introduction à *L'Abbesse de Castro*⁷.

Page 231: Stendhal coche le premier paragraphe du livre XXIX, chapitre 1: 'Je le dis, et il me semble que je n'ai fait cet ouvrage que pour le prouver: l'aspect de modération doit être celui du législateur; le bien politique, comme le bien moral, se trouve toujours entre deux limites'. Ce passage exprime la pensée de Stendhal sur le rôle du législateur et sa modération.

Sur la seconde page blanche à la fin du volume: 'Variété 162, et style divin'. C'est une référence aux deux premiers paragraphes du livre XXVIII, chapitre 20.

Tome V.

Sur le verso de la page de garde: Stendhal note dans un renflage d'anglais, de français et d'italien: 'That which will want to this original-Description of twenty quadros made vis à vis the quadros, for a 2d. 6d.'. Évidemment il parle là de la publication de son *Histoire de la peinture en Italie*.

Sur le titre du tome V: 'Ce style ad eventum festinat. 29 9bre 1814'.

Sur la troisième page: '22-28 aher 1814'.

Page 55: Stendhal répète les mots 'Ce style ad eventum festinat' à côté du troisième paragraphe du livre XXX, chapitre 14.

Page 83: Au cours du huitième paragraphe du livre XXX, chapitre 25, Stendhal souligne le verbe 'ignorerai' dans la phrase: 'J'ignorerai pour un moment ce que peut signifier ici le mot *Fraser*'. Il ajoute en marge un mot assez difficile à lire qui doit probablement être 'brèves'.

Page 88: À côté du dernier paragraphe du livre XXX, chapitre 25, Stendhal écrit: 'Politesse'.

⁶ *Journal*, Paris, Le Divan, II, p. 161.

⁷ *Chronique italienne*, Paris, Le Divan, I, pp. 13-15.

Pages 136-17: Il annota dans la marge les premières lignes du livre XXXI, chapitre 10, qui sont les suivantes: 'Le clergé recevait tant, qu'il faut que, dans les trois royaumes, on lui ait donné plusieurs fois tous les biens du royaume. Mais si les rois, la noblesse et le peuple trouvèrent le moyen de leur donner tous leurs biens, ils ne trouvèrent pas moins celui de les leur ôter'.

La note marginale, très difficile à déchiffrer, est probablement: 'leurs biens rapport(era)'.

Page 136: À côté d'un passage bien connu du livre XXXI, chapitre 18, où Montesquieu fait l'éloge de Charlemagne, Stendhal note: 'véritable forme de l'éloge au-dessus de nos Pygmaées'.

Sur la deuxième page blanche à la fin du volume: Stendhal cite son *Histoire de la peinture en Italie*: « Sur cette phrase de Dominique: 'Vers l'an 1410, Jean van Eyck, plus connu etc.' (de de flor.) Je pense: Le style vil et coupé de Moronachieu ne convient peut-être pas aux détails très peu intéressants que l'histoire est obligée de rapporter. La seule grâce possible de ces détails n'est-elle pas la douceur? ». Martineau ne publia pas les mots entre parenthèses. La citation se trouve dans la section sur l'école de Florence, chapitre XXV, 'L'huile remplace la peinture en détrempe'.

Sur la quatrième page blanche à la fin du volume: 'Dieci anni Le Tasse 1999'.

Telles sont les notes en marge que j'ai trouvées à la Bibliothèque Jacques Doucet. C'est un petit aperçu au dossier Stendhal/Montesquieu, deux grands auteurs qui étaient tellement différents mais qui à plusieurs égards se ressemblaient tant. Que Stendhal ait apprécié Montesquieu est un compliment à tous les deux.

Addenda al Benedetto

di Francesco Berté Arnaldi Vall

La prima, per la verità, è una manona aggiunta.

Nel 1865, esce a Milano presso la Tipografia Gaigoni il primo volume di un *Dizionario biografico universale* per cura di Fr. Predari. Alla lettera B, lo stendhaliano curioso trova *Beyle* (Maria Evrico). Vedi *Stendhal*. La precisione, allora rara, con cui sono citati così il cognome, come i nomi ed il celebre pseudonimo, accendeva subito di speranza il lettore; il quale corre a sfogliare il secondo volume, uscito nel 1867. Ma purtroppo, tutte le ricerche sono inutili: la voce « Stendhal » è rimasta nella penna del compilatore, che ha evidentemente dimenticato il rinvio del primo volume. È un peccato: prima del 1865, l'elenco del Benedetto conta solo 50 nomi, dei quali appena undici nei ventitre anni trascorsi dalla morte di Stendhal. Se il compilatore del *Dizionario biografico universale* non avesse deluso la nostra aspettativa, avremmo ora una testimonianza di qualche interesse, riferita ad un momento in cui la fortuna di Stendhal non era ancora esplosa. Per di più, il *Dizionario* appare tutt'altro che male informato sui personaggi contemporanei dello Scrittore: le voci Salvagnoli, Flana, Pasta, Peçchio, Brete sono abbastanza nutrite per farci rimpiangere la mancanza della voce Stendhal.

Nel 1881, vede la luce in Firenze, presso la Tipografia della Galletta d'Italia, il primo volume della monumentale opera di David Silvagni su *La Corte e la società romana nei secoli XVIII e XIX*. Il

¹ L'opera è stata riveduta ed è, senza aggiunte, nel 1967 da Arturo Berté ed. Napoli, in tre volumi.